

La situation déplorable des étudiants en médecine

■ Etudiant en médecine, j'ai peur de ne pas pouvoir exercer le métier dont je rêve et dont la société ne peut se passer.

Harold Mesquita da Cunha

Étudiant en médecine.

La situation des étudiants en médecine n'est pas à envier. Ce n'est pas un euphémisme, pas même une tentative de m'entendre dire : *"Oh tu fais médecine, comme c'est courageux, je suis de tout cœur avec toi."* Non, c'est une simple vérité.

Petite piqûre de rappel, pour ceux qui ne se souviennent plus et ceux qui, tout simplement, ne savent pas : le 19 juin 1999, les ministres en charge de l'enseignement supérieur de 29 Etats européens – y compris la Belgique – signent la déclaration de Bologne, dans le but honorable d'uniformiser le paysage des études supérieures dans l'Union européenne.

Six ans plus tard, après l'annonce par Laurette Onkelinx, Jean-Claude Marcourt et Pascal Smet (alors respectivement ministre de la Santé, et ministres en charge de l'Enseignement supérieur en Communauté française et en Communauté flamande) de la réduction des études de médecine à six ans, "La Libre Belgique" cite, dans un article du 5 mars 2010, trois phrases de M^{me} Onkelinx, que voici :

1. La réduction de la durée des études de base en médecine de sept à six ans entraînera une *"adaptation à la hausse des quotas du numerus clausus"* en 2017. (On sait maintenant que cette date de 2017 correspond en fait à celle de 2018.)

2. *"Nous attendons le nouveau cadastre" des spécialités.*

3 : Enfin, "La Libre" indique que M^{me} Onkelinx est d'avis que l'offre médicale ne devrait pas souffrir d'une réduction de sept à six du nombre d'années d'étu-

des de base.

Je me permets de citer ici Francis Van De Woestyne, dans son édito du 1^{er} avril dernier, à la suite de la manifestation des étudiants en médecine devant le bureau de M^{me} De Block, le jeudi 30 mars : *"Gouverner, c'est prévoir. Mais pas ici."* Il semblerait bien que, il y a sept ans de cela, cette assertion aurait déjà pu être employée. N'est-il pas honteux et interpellant que, en sept années de législature, rien ou presque n'ait été accompli pour donner raison à M^{me} Onkelinx ?

Il aura fallu cinq ans pour que le cadastre cité plus haut voie le jour, document qui aurait été bien utile pour planifier correctement l'offre médicale; et ipso facto adapter les quotas du numerus clausus.

Aujourd'hui ce numerus clausus a légalement disparu (au profit de l'examen d'entrée généralisé) mais dans les faits il est toujours bien présent... Pas suffisamment de maîtres de stage, pas suffisamment de financements, pas suffisamment de numéros Inami. Et comme la ministre de la Santé a annoncé toujours plus de coupes dans les budgets, on ne peut que difficilement espérer que la situation s'améliore dans les mois qui viennent.

Jeudi, les étudiants de Master 2 (et quelques Masters 3 qui ont pu se libérer de leurs obligations de stage) sont allés dénoncer cette position grotesque dans laquelle ils se trouvent actuellement : celle de jeunes, sur le point de terminer de longues et exigeantes études, qui doivent entendre que non, ils ne pourront pas obtenir la spécialisation dont ils rêvent. Mais les Master 2 et Master 3 ne sont pas les seuls ! Il faudrait être aveu-

gle pour ne pas se rendre compte que, aussi urgents que soient leurs problèmes actuels, il est évident qu'ils se répercuteront inéluctablement sur les années suivantes...

Par contre, comme le cadastre susmentionné indique effectivement une pénurie de médecins dans certains secteurs, on ne cesse d'en importer de l'étranger...

Les autorités compétentes nous font miroiter la possibilité de la recherche médicale, de l'industrie pharmaceutique, ou encore de la gestion de données médicales. Allez dire à un passionné d'équitation qu'il peut devenir jockey, mais uniquement s'il monte un âne et pas un pur-sang arabe : vous comprendrez le ridicule de la chose.

Gouverner, c'est prévoir. Et *"la qualité de l'offre médicale ne devrait pas souffrir d'une réduction"* du nombre des années de médecine. Elle a belle jambe, la prévoyance, lorsque sur sept années personne en Belgique n'a su ou pu faire quoi que ce soit pour régler une situation qui pourtant était annoncée dès le départ.

Et voici donc ce que je me dis aujourd'hui : *"Je suis un étudiant en médecine passionné, engagé, volontaire. Terrifié à l'idée de ne pas pouvoir exercer le métier dont je rêve et dont la société ne peut se passer."*